



## Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024-2026

*Le Mardi 13 juin 2023, à l'Assemblée nationale, a eu lieu le débat d'orientation budgétaire 2024-2026, en prélude à l'examen du projet de loi de finances, gestion 2024*

En respect des exigences de la loi organique n°2013-14 du 27 septembre 2013, relative aux lois de finances, le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Économie et des Finances s'emploie à présenter chaque année, au plus tard le 30 juin à la Représentation nationale, les grandes orientations de la politique économique et budgétaire pour les trois (03) prochaines années.

L'exercice de cette année a été **marqué par une participation significative des Organisations de la Société Civile**, qui ont été conviées par l'Assemblée nationale. L'un des principaux volets de cet exercice a consisté en la présentation par le Ministre de l'Économie et des Finances, Ministre d'État, des perspectives économiques et budgétaires pour la période 2024-2026, consolidées dans le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP), document support du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'appuie sur les stratégies définies dans le Plan National de Développement (PND) pour la période 2018-2025, ainsi que celles du PAG pour la période 2021-2026, en prenant également en compte les acquis du PAG précédent (2016-2021). *Cette collaboration renforcée avec la société civile témoigne de l'importance accordée à la transparence et à l'inclusion des acteurs non-gouvernementaux dans la planification économique et budgétaire de notre pays.*

Ainsi, le DPBEP constitue un outil de cadrage macroéconomique, budgétaire et financier qui vise à projeter, d'une part, les perspectives de mobilisation des ressources sur une période triennale et d'autre part,

à affecter ces ressources aux ministères et institutions pour la mise en œuvre des programmes budgétaires.

Intermédiairement, sur la base des hypothèses retenues aux niveaux international, régional et national, le taux de croissance économique s'établirait à *6,5% en 2023 contre 6,3% en 2022 et 7,2% en 2021.*

En termes de perspectives financières, la part des recettes totales dans le PIB devrait s'accroître d'année en année sur cette période avec *14,5% en 2024, 15,0% en 2025 et 15,3% en 2026.*

La part des dépenses totales dans le PIB serait en baisse entre *2024 et 2025 pour s'accroître et atteindre 18,9% en 2026.*

Ainsi, la performance de l'économie nationale serait principalement tirée par les efforts d'assainissement dans la gestion des finances publiques au cours des dernières années.

Par conséquent, le Bénin continuera à augmenter sa richesse sur toute la période (2024 -2026). En effet, un taux de croissance de 6,0% est attendu à la fin de l'année 2026. A ce titre, l'Etat mettra en œuvre des projets à fort impact social, poursuivra les grands chantiers ouverts visant à combler le déficit infrastructurel du Bénin, notamment les infrastructures de transport et du cadre de vie, de la santé, du secteur énergétiques, de numérique, du tourisme, etc.

En définitive, cet exercice s'inscrit dans la dynamique globale de renforcement de la transparence budgétaire, contribuant ainsi à accroître, notamment, pour le Parlement, la lisibilité de la trajectoire économique de notre pays et de la stratégie des finances publiques, conformément aux dispositions de la loi organique n°2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances et ~~de~~ la mise en œuvre du principe de participation publique, offrant un cadre règlementaire et institutionnel aux honorables députés qui ont pu discuter des choix du gouvernement, formuler des avis, recommandations et observations qui seront pris en compte dans le cadre l'élaboration du projet de loi de finances, gestion 2024.